

seize ans — l'âge de la floraison pour l'éphémère mes indiennes⁽¹⁾. Du moins on ne pourra s'empêcher d'être excessif que nous ne percevions pas davantage la marque de condition sociale. On se rappelle comment nous sommes empêchés de décider, sur tel tableau de la « donatrice » (fig. 245; cf. I, p. 490) laquelle des deux était la maîtresse et laquelle la servante. Si nous avons été plus heureux sur les scènes de la Nativité (fig. 152, 164 a), c'est d'avance que Mâyâ courberait de la main droite l'arbre, que sa sœur la soutiendrait et que leurs pieds seraient « des cruches d'or, des éventails et des fleurs ». Par ailleurs, princesses et esclaves sont toutes confondues plus loin, sur les figures 179 ou 447 (cf. *J. I. A. I.*, p. 101, l'œil même d'un époux hésiterait à reconnaître la femme dharâ) parmi les danseuses et les musiciennes de la cour. Sur la couche nuptiale ne la distinguait aussitôt des autres bayadères. Que la belle fille de la figure 168 soit la fille du Bodhisattva, ou qu'il faille y voir la fille du bodhisattva dika⁽³⁾, elle est sûrement de bonne caste : il est difficile de prendre que rien absolument ne différencie d'elle la figure 250. Sans doute cette ressemblance peut être purement apparente que réelle : il faut compter avec l'esprit ingénieux des femmes et l'ingéniosité qu'elles déploient pour se faire passer pour les mêmes et aux autres l'illusion d'être habillées

⁽¹⁾ Cf. *J. A.*, juillet-août 1908, p. 163. Cet âge est resté traditionnel dans les descriptions des *sâdhana* (*Iconographie bouddh.*, 2^e partie, p. 66). — Toutefois nous verrons un peu plus bas des différences d'âge indiquées entre les donateurs par des différences de taille p. 90.

⁽²⁾ *Sûtrâlanikâra*, trad. Ed. HUBER, p. 106; cf. *J. I. A. I.*, 1898, pl. 101, et *A. M. I.*, pl. 134, 1.

⁽³⁾ *Divyâvadâna*, B. E. F. E.-O., plus bas, p. 100. GREAVES a bien vu que c'était la partie centrale du Bodhisattva qui est constituée par ce qui confirme d'ailleurs l'opinion que nous avons émise pour la figure 168.